

Déshériter un enfant par testament

Par nounoudutarn, le 24/06/2012 à 06:07

Bonjour,

je voudrais savoir que veut dire le mot éxhérédation en termes juridiques merci

Par amajuris, le 24/06/2012 à 10:01

bjr,

c'est l'action par laquelle le testateur prive les héritiers de leurs droits successoraux. l'exhérédation ne peut pas porter sur la réservé héréditaire dont bénéficient certains héritiers proches parents comme les enfants ou le conjoint survivant en l'absence d'enfant. cdt